

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 121 (1995)
Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Le «Company Profile» du GTE/SIA: un «must» pour vos travaux à l'étranger

Le «Company Profile» est un fichier des conseillers suisses actifs à l'étranger dans le domaine de la conception (au sens large du terme), que ce soit en architecture, sciences de l'ingénieur et problèmes relevant de l'environnement, en bref dans le domaine que les Anglo-saxons appellent «Engineering».

Cette banque de données a été établie par le GTE/SIA (Groupe des travaux à l'étranger) en 1994, afin de renseigner les milieux économiques et les pouvoirs publics sur les compétences suisses (entreprises et experts) en la matière. Lors d'un appel d'offres, il devient ainsi possible de présélectionner un nombre restreint de professionnels, comme le préconisent les directives de la Fédération européenne des associations de consultants (EFCA) et de la Fédération mondiale des ingénieurs conseils (FIDIC).

L'inscription au «Company Profile» est ouverte à toutes les sociétés et experts suisses, membres d'une des associations professionnelles suivantes: ASIC, USSI, UTS, SIA. La finance d'inscription se monte à 100 francs, plus 50 francs par an ensuite pour la mise à jour des données. La banque de données du GTE est gérée par le secrétariat général de la SIA. A l'intention des services officiels, elle a également été installée auprès de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) à Berne.

Des formulaires d'inscription et des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en s'adressant au secrétariat général de la SIA, M^{me} Rita Schlegel, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/283 15 71, fax 01/201 63 35.

La SIA: un cartel?

Autre réaction d'architectes SIA

IAS N° 11 du 10 mai 1995, page 215

Que nos consœurs et confrères excusent une question de Candide. Peut-être vivons-nous sur une autre planète, mais nous avons l'impression que toutes les professions libérales, comme la nôtre, ont des tarifs codifiés. Les médecins quantifient leurs prestations en nombre de points et appliquent un prix fixe au point. Les notaires ont un système équivalent, les avocats également. On ne choisit pas un médecin, notaire ou avocat parce qu'il est meilleur marché qu'un autre, mais pour ses compétences.

Pourquoi, tout d'un coup, les ingénieurs et les architectes sont-ils assimilés à un cartel, notion qui suppose prestation commerciale, d'autant plus que le tarif SIA, mis en cause, est souple, proposant différents modes de calcul (tarifs coût, temps, volume, etc.), avec différents paramètres permettant une grande flexibilité au niveau des honoraires?

Imaginons que ce qui suit se passe dans un pays fictif.

Un vent d'ultra-libéralisme souffle dans le domaine de la production de l'espace; ultra-libéralisme qui a fait des ravages ailleurs (allez voir la qualité de l'architecture récente en Angleterre, ou pourquoi la France fait-elle marche arrière et rend aux architectes leur rôle?).

En analysant froidement la situation, un observateur objectif serait tenté de conclure que les ardents défenseurs de cet ultra-libéralisme, poussés par leur intérêt personnel, car ils ont tout à gagner, sont bien représentés politiquement dans les hautes sphères du pouvoir de notre pays imaginaire. Alors ils se mettent à vouloir éliminer ces em-

pêcheurs de «gagner-en-rond» que sont les architectes et les ingénieurs indépendants, en criant au loup – pardon au cartel! Et que font les valeureux représentants de ces vilains architectes et ingénieurs indépendants, membres d'une association (fictive elle aussi dans notre conte) censée, entre autre, défendre leurs professions? Ils baissent la tête, disent «oui, amen» et se mettent à convaincre leurs consœurs et confrères, qu'il ne faut pas contrer le cours des choses (il faut dire que les ingénieurs et architectes sont beaucoup moins bien représentés politiquement).

Ont-ils vu, ces valeureux représentants («v.r.»), le produit bâti des petits soldats de ultra-libéralisme? Se sont-ils déjà proménés, pour dire un lieu au hasard, à l'avenue de Montchoisi à Lausanne ou à l'avenue de la Harpe? Ont-ils vu les maisons «Barbie» sur la Côte?

Enfin, comme les contes ne sauraient mal se terminer mal, il faut que ces «v.r.» se reprennent, relèvent la tête, lisent l'excellente lettre de notre confrère Richard Quincerot de Genève (IAS N° 14 du 21.6.95) et peut-être alors, ce conte aura-t-il une chance de ne pas devenir un cauchemar pour les générations futures.

D. Démétriadès et D. Papadaniel, architectes, Lausanne

Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui célèbrent les anniversaires suivants:

90 ans

3 août: Jacques Louis Zingg, ing. él., Sierre (SIA Valais)

22 août: Eugène Dällenbach, ing. méc., Fribourg (section Fribourg)

85 ans:

16 août: Albert Mathier, ing. génie rural dipl. EPF, Sierre (SIA Valais)

Qualification des entreprises de construction métallique selon 327 la norme SIA 161 «Constructions métalliques»

«La fabrication et le montage nécessitent des installations appropriées et des spécialistes formés en conséquence. Cela est valable en particulier pour les travaux de soudage. L'exécution doit correspondre aux exigences fixées pour la structure porteuse», dit le chiffre 2.2.1 de la norme SIA 161/1. Cela signifie que les exigences adressées à une entreprise sont formulées en rapport avec le niveau de qualité du produit. La norme SIA 161 spécifie deux types de certificats d'entreprise. Ils s'appuient sur les chiffres 6.2 et 7.5.3. La norme SIA 161/1 fournit des informations détaillées sur la manière d'examiner une entreprise par les institutions compétentes.

Les certificats d'exploitation S1 et S2 sont émis par le laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM/EMPA) à Dübendorf, par le laboratoire de métallurgie des soudures (LS) à l'EPFL ou par l'Association suisse pour la technique du soudage à Bâle, après qu'une entreprise en a fait la demande. Les certificats ont une validité limitée à 3 ans et peuvent être renouvelés. La SIA tient à jour un registre officiel des certificats émis.

Selon le registre de la SIA, les entreprises suivantes ont obtenu avec succès le certificat d'exploitation. La publication de ce registre a lieu régulièrement. La date mentionnée marque la fin de la validité du certificat).

Mise à jour: 1^{er} juillet 1995

Certificat d'exploitation S1 selon SIA 161/1

Aeppli Stahl- und Metallbau	9202	Gossau	14.07.95
AMSAG A.Morel +Fils SA	7250	Klosters	21.02.97
Baltensberger AG	8181	Höri	11.11.96
Borra SA *)	6557	Cama	16.08.96
Buss AG, Basel	4133	Pratteln	03.01.98
Cattaneo Ferriere SA	6512	Giubiasco	29.11.96
Fehr Demag AG	8305	Dietlikon	02.04.98
Fischer Ernst AG	8590	Romanshorn	04.05.96
Franzi Officine SA	6917	Barbengo	03.05.98
Furrer + Frey AG	3000	Bern	10.05.97
Gellinger SA	1462	Yvonand	01.11.95
Ghidoni Officine SA	6595	Riazzino	04.05.96
Giovanola Frères SA	1870	Monthey	27.08.95
Griesemer AG	6460	Altdorf	04.03.96
Gysi Gebr. AG	6340	Baar	18.04.97
Jakem AG	4333	Münchwilen	23.12.95
Jörimann Stahl AG	7402	Bonaduz	19.09.96
KELAG AG	9466	Sennwald	21.02.97
Lonza SA	3930	Viège	23.02.98
Mabilia & Cie	1219	Aïre-Genève	26.10.96
Marti-Technologie AG	6048	Horw	18.08.97
Mauchle Metallbau AG	6210	Sursee	17.06.96
Metkon SA	6855	Stabio	24.02.97
Meyer Josef AG	6032	Emmen	08.09.97
Müller	6212	Kaltbach	14.02.96
Pfister AG	8576	Mauren	07.08.97
Preiswerk + Esser AG	4021	Basel	02.06.95
SAWO Sägesser Worb AG	3076	Worb	21.02.97
Schäppi AG Stahlbau	8047	Zürich	13.04.98
Schindler Aufzüge AG	6030	Ebikon	24.02.97
Schneider AG	5036	Oberentfelden	09.06.97

Schneider Stahl- und Kesselbau	8645	Jona	17.04.98
Senn Heinz AG	4665	Oftringen	19.10.97
Sottas Bernard SA	1630	Bulle	29.09.96
Stephan SA, Fribourg	1762	Givisiez	15.07.95
Terno AG	7240	Küblis	12.04.98
Tobler Stahlbau AG	9015	St. Gallen	25.05.98
Toscano AG, Stahlbau	7430	Thusis	12.04.98
Tuschschmid Engineering AG	8500	Frauenfeld	05.04.98
Varitex Systems AG	3172	Niederwangen	28.09.97
Vohland + Bär AG	4132	Muttenz	17.02.96
Von Roll AG	3012	Bern	28.10.95
WBB AG	3970	Salgesch	10.07.97
Wetter AG	5608	Stetten	16.03.97
Zwahlen & Mayr SA	1860	Aigle	23.05.98

*) Certificat avec certaines limitations. Prendre contact avec l'entreprise.

Certificat d'exploitation S2 selon SIA 161/1

Andrey O. SA	1489	Murist	08.02.98
Balzaretti Costruzioni Metal.	6832	Pedrinata	07.12.96
Bameco AG *)	8424	Embrach	30.02.97
Bischof Metallbau AG	8315	Lindau	21.11.96
Bischoff Willy AG	8370	Sirnach	06.06.97
Brütsch Metallbau AG	8207	Schaffhouse	18.10.97
Edilmetallo SA	6883	Novazzano	25.04.97
Element AG *)	5106	Veltheim	28.04.98
Erne Hans Metallbau AG	5316	Leuggern	21.12.95
FAB Metallbau AG	3138	Uetendorf	26.01.98
Fehr Joh. & Söhne AG	8454	Buchberg	30.01.97
Fercher Anton, Metallbau	3930	Visp	06.11.97
Fischer Urs, Metallbau	8587	Oberaach	16.06.97
Fixträger AG	4352	Schwaderloch	13.07.96
Fleischmann AG Stahlbau	8852	Altendorf	16.08.96
Freitag Heinz AG	3210	Kerzers	09.03.98
Frutiger AG	3138	Uetendorf	26.05.96
Furrer, H. + H.	4415	Lausen	08.02.98
Gaeng Metallbau AG	3063	Ittigen	06.07.97
Gard Louis-Philippe	3960	Sierre	30.03.98
Gemet Metall- & Stahlbau	3465	Dürrenroth	20.07.97
Giuliani Metallbau	7500	St. Moritz	14.02.97
Gysin P. Stahlbau AG *)	4492	Tecknau	21.12.95
Hämmerli + Cie SA	1260	Nyon	30.11.96
Hartmann Fritz AG	2555	Brügg	03.05.97
Hasler Adolf AG	9463	Oberriet	21.05.98
Hevron SA	2852	Courtételle	14.02.96
Hofstetter Stahlbau AG	9303	Wittenbach	22.06.97
Kaeser Jos. Stahlbau AG	4512	Bellach	30.01.96
Kaufmann A. AG, Stahlbau	6410	Goldau	10.08.97
Kempf Metall AG	9313	Muolen	28.05.98
Lanz A. AG	4950	Huttwil	13.03.97
Laube Paolo	6710	Biasca	01.06.97
Lehmann AG, Metallbau	5037	Muhen	22.02.96
Letrona AG	9504	Friltschen	03.03.96
Lieberherr Kurt	8560	Märstetten	11.06.98
Linder Guedou, Constr. métal.	2800	Delémont	30.01.97
Lips MSM AG	8953	Dietikon	13.07.96
Lörtscher, W.	3752	Wimmis	20.11.97
Meier AG	5525	Fischbach-Göslikon	08.02.98
Metall- und Stahlbau AG	5304	Endingen	01.11.95
Neuweiler AG	8280	Kreuzlingen	28.09.96
Oetterli Josef AG	8108	Dällikon	05.04.98
Pfister Metallbau AG	7503	Samedan	30.01.97
Pfister Otto AG, Metallbau	4018	Basel	07.10.96
Pitsch Andrea AG	7430	Thusis	07.11.97
Pletscher & Co	8226	Schleitheim	16.11.95
Ramelet SA	1000	Lausanne	21.12.95
Rytz Industriebau AG	4455	Zunzgen	22.06.97

Schärer Söhne AG, USM	3110	Münsingen	11.08.96	Streiff Math. AG	8762	Schwanden	22.11.97
Seiler AG	3806	Bönigen	21.09.95	Tenform-Industriebau AG	3645	Gwatt	25.01.96
Singeisen Stahlbau AG	4416	Bubendorf	19.01.98	Tensol SA	6776	Piotta	26.05.96
Soltermann Peter AG	3600	Thun	25.10.96	Varinorm AG	6014	Littau	01.08.96
Spirig Metallbau AG	9444	Diepoldsau	22.04.96	Vettiger Stahlbau AG	9245	Oberbüren	29.09.96
Stamet AG, Stahlbau	4702	Oensingen	20.07.97	Walo Bertschinger AG,	8952	Schlieren	23.02.98
Stamo AG	9304	Bernhardzell	15.03.96	Weber Paul AG Eisenbau	6423	Seewen	23.09.96
Steiner + Partner AG	8180	Bülach	28.10.96	Weibel Metallbau	3270	Aarberg	31.01.98
Steiner SA, Construct. métal	2302	La Chaux- de-Fonds	01.02.97	Werner Métal SA	1564	Domdidier	17.05.97
				Wüst Karl AG	9450	Altstätten	12.01.96

†Georges Candilis

Architecte de l'abstraction formelle

Il y a à peine quelques années, en partant de Paris et en passant par Villejuif, où brillèrent les ouvrages de Mallet-Stevens, de Le Corbusier, de Chareau et de Lurçat, on pouvait traverser de long en large toute la France pour aller à la découverte d'une architecture authentique, telle que celle de Pingusson, de Simounet, de Candilis.

Aujourd'hui que Georges Candilis n'est plus, nous le regrettons d'autant plus que ses œuvres constituaient un éternel recommencement.

Bien qu'ayant longtemps travaillé dans l'atelier de Le Corbusier, à la rue de Sèvres, où il applique les méthodes et les principes du maître, il n'en est pas précisément l'émule. Candilis a ses propres idées; elles auront d'ailleurs un notable ascendant sur un genre particulier d'architecture catalane et mont-réalaise.

Candilis partage en effet le rationalisme de Le Corbusier, il s'inspire de son esprit, mais cherche avant tout à exprimer les formes architecturales de l'abstraction non figurative, il suggère des rythmes pétrifiés, par des encadrements de façades, qu'il inscrit en un réseau constructif de fonctions primordiales animant des plans imbriqués. Ce sont, sans aucun doute, les marques caractéristiques d'assemblages nouveaux dont la rigueur formelle est extrême et qui se prêtent aux développements urbanistiques. Ces assemblages résolutifs gravent leurs empreintes et montrent leurs signes distinctifs.

L'abstraction formelle de l'architecture de Candilis est pleinement évoquée dans les œuvres qu'il élève au Maroc, à Casablanca et à Oran, où il réalise, en tenant compte du contexte économique, des groupements de logements collectifs destinés à toute la population, locale ou d'origine européenne.

Mais le point d'honneur de Candilis est d'avoir tenté de rivaliser, sans pour autant y parvenir entièrement à cause de la complexité des questions que leur problématique entraîne, avec la magnificence asymétrique, la richesse, l'élégance et la splendeur de l'infiltration architecturale britannique de Connell et Ward.

Il faut reconnaître que dans leur simplicité première, leur diversité, le sens tonifiant de leur création, leurs lumières et leurs ombres déterminantes, les constructions de Candilis opposent la vérité des ensembles urbains qu'il édifie, à l'indigence plastique, que les effets brutaux et temporaires de la photographie ne parviennent pas à cacher, de ceux, par exemple, de Tadao Ando. Avec ses transparences et ses éclats lumineux naturels, ses plans conjugués, l'architecture de Georges Candilis traduit mieux le dynamisme progressif de la modernité.

La théorie des écrans transférant les formes du réel aux formes de l'abstraction, écarte les transpositions passagères et fugaces du concept mensonger de la prise de vue, pour ne faire de l'art de bâtir que le relief vital, réel et émouvant de l'art de l'architecture.

S'il fallait donner une définition à ce genre singulier de composition architecturale, on pourrait choisir un terme embrassant l'ampleur de l'organisation d'unités transposantes, donnant accès à l'infiguré auquel Georges Candilis ouvre largement la porte.

Juin 1995, Alberto Sartoris

Le 11 mai 1995, Georges Candilis nous quittait

Merci Candilis...

Merci Candilis, de nous avoir honorés de ton amitié.

Merci Candilis, de nous avoir enseigné ta façon d'approcher l'architecture, une architecture vraie, pleine d'esprit et de sincérité.

Merci Candilis, de nous avoir fait savoir que la vie, les relations humaines, la ville, les peuples, peuvent être étreints simplement avec modestie et sagesse, tout en amenant la poésie dans la vie quotidienne, transformant celle-ci en architecture.

Tu aimais l'homme, tu aimais la vie, tu aimais le monde entier, simplement, avec l'œil interrogateur et critique d'une jeunesse permanente.

Une fois la mort arrivée, le portrait d'un homme devient définitif. Difficile de définir une personna-